

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 mai 2020 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 avril 2020, à 19 h.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder une subvention au montant de 1 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2020 au Centre des ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île et autoriser madame Louise Zampini chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.02 Octroyer une subvention au montant de 3000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2020 à l'organisme communautaire Services familiaux Amcal et autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.03 Autoriser le renouvellement du contrat numéro 19-17357 accordé à 9363-9888 Québec inc. pour le service de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus, là où requis, dans différentes conduites de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la période du 14 mai 2020 au 13 mai 2021, au montant de 261 808,63 \$, taxes incluses, payé en partie par la DRE et en partie par l'arrondissement.
- 20.04 Accepter l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique, approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Anne Castonguay, directrice Aménagement urbain et services aux entreprises et autoriser l'affectation d'une somme de 67 900 \$ à même le budget de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises pour financer cette dépense.
- 20.05 Accepter l'offre du conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, d'offrir les services de l'escouade mobilité pour l'application du règlement sur l'occupation du domaine public de l'arrondissement.
- 20.06 Accorder une contribution financière avec convention à l'organisme Piscine Thorndale inc. pour un total de 67 331,57 \$ payable en partie à même le budget de fonctionnement et en partie par le budget du surplus 2020, pour couvrir les frais administratifs fixes, d'entretien, les travaux extraordinaires et la mise aux normes des clôtures existantes qui délimitent le parc immobilier aquatique extérieur de la piscine communautaire Thorndale. Autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, à signer la convention pour l'année 2020 avec l'organisme. Que soit autorisée l'utilisation d'une somme 35 523,83 \$ à même le surplus du budget de l'arrondissement

- 20.07** Accorder une contribution financière avec convention à l'organisme Association récréative du parc Pierrefonds pour un total de 54 581,42 \$, payable en partie à même le budget de fonctionnement et en partie par le budget du surplus 2020, pour couvrir les frais administratifs fixes, d'entretien, de travaux extraordinaires et la mise aux normes des clôtures existantes qui délimitent le parc immobilier aquatique extérieur de la piscine communautaire PPK. Autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, à signer la convention pour l'année 2020 avec l'organisme. Que soit autorisée l'utilisation d'une somme de 32 504,58 \$ à même le surplus du budget de l'arrondissement.
- 20.08** Accorder une contribution financière avec convention à l'organisme Association de natation Briarwood pour un total de 72 822,90 \$ payable en partie en partie à même le budget de fonctionnement et en partie par le budget du surplus 2020, pour couvrir les frais administratifs fixes, d'entretien et de la mise au aux normes des clôtures existantes qui délimitent le parc immobilier aquatique extérieur de la piscine communautaire Briarwood. Autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, à signer la convention pour l'année 2020 avec l'organisme. Que soit autorisée l'utilisation d'une somme de 43 002,95 \$ à même le surplus du budget de l'arrondissement.

30 – Administration et finances

- 30.01** Reddition financière au montant de 160 016,95 \$ pour la période du 29 février au 27 mars 2020.

40 – Réglementation

- 40.01** Désigner, en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-008 pris par la ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, comme acte prioritaire le processus de traitement de la dérogation mineure numéro 3001817174 du 10410 boulevard Gouin Ouest, lot 1 388 645, visant à régulariser les marges du bâtiment.
- 40.02** Désigner, en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-008 pris par la ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, comme acte prioritaire le processus de traitement de la dérogation mineure numéro 3001818558 du 11 rue Deslauriers, lot 1 899 949, visant à régulariser la distance entre la piscine et le bâtiment et l'emplacement du bâtiment accessoire.
- 40.03** Adopter le premier projet de résolution PP-2018-004-1 (4700, boulevard Saint-Jean) modifiant le PP-2018-004 adopté à la séance du 19 décembre 2018, en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de retirer la condition m) exigeant une façade convexe.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance